

# Avis de Marché Fournitures

#### **SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

#### 1.1) NOM ET ADRESSES

Université de Corse, Direction de la Commande Publique, Avenue du 9 Septembre Bât Jean-Toussaint

DESANTI BP 52, 20250, Corte, F. Courriel: marchepublic@univ-corse.fr,

Code NUTS : FRM02 Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.univ-corse.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.klekoon.com

# 1.2) PROCÉDURE CONJOINTE

# 1.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <a href="http://www.klekoon.com">http://www.klekoon.com</a>

# Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : http://www.klekoon.com

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

# 1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

## 1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Éducation

# **SECTION II: OBJET**

# II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé: ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE

BUREAU

Numéro de référence : 19S0063 II.1.2) Code CPV principal : Descripteur principal : 39130000 Descripteur supplémentaire : II.1.3) Type de marché

## **Fournitures**

II.1.4) Description succincte: ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE

MOBILIERS DE BUREAU
II.1.5) Valeur totale estimée:
Valeur hors TVA: euros
II.1.6) Information sur les lots:
Ce marché est divisé en lots: non

Mots descripteurs : Mobilier

# II.2) **DESCRIPTION** II.2.1) **Intitulé** :

Lot n<sup>o</sup>:

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 39130000 Descripteur supplémentaire : II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRM02

Affaire n°19S0063 – ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU



Lieu principal d'exécution : Tous les sites de l'Université de Corse (Corte, Bastia, Biguglia, Ajaccio et Cargèse). II.2.4) **Description des prestations :** ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération: 30

Prix

1. Prix / Pondération : 70 II.2.6) **Valeur estimée** Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 an, à compter de la notification du marché. L'accord-cadre est reconductible, dans les conditions définies au CCAP, trois fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

# II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options: oui

Description des options : Au sens du droit communautaire, l'accord-cadre est reconductible, dans les conditions définies au CCAP, trois fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs: Mobilier

# SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

# III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

# III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Garanties professionnelles et financières suffisantes. - formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants.

# III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

# III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Garanties techniques et professionnelles suffisantes

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

# III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

## III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Affaire n°19S0063 – ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU



## III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV: PROCÉDURE**

## IV.1) DESCRIPTION

### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

## IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

# IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

# IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

## IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation 02 mars 2020 à 12h00.

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

οu

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : 02 mars 2020 à 13h00.

# **SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

# VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : gratuitement sur <u>www.klekoon.com</u> (ou à partir du site de l'université de Corse), ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique - e-mail: <u>marchepublic@univ-corse.fr</u>.

Conditions de remise des offres : Les offres devront obligatoirement parvenir avant la date et l'heure limites par <u>voie électronique</u> sur le profil acheteur : <u>www.klekoon.com</u>

Affaire n°19S0063 – ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU



# VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407, BASTIA CEDEX, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- -Référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- -Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- -Recours "Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE
- -Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").
- VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours:
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : Mercredi 29 Janvier 2020